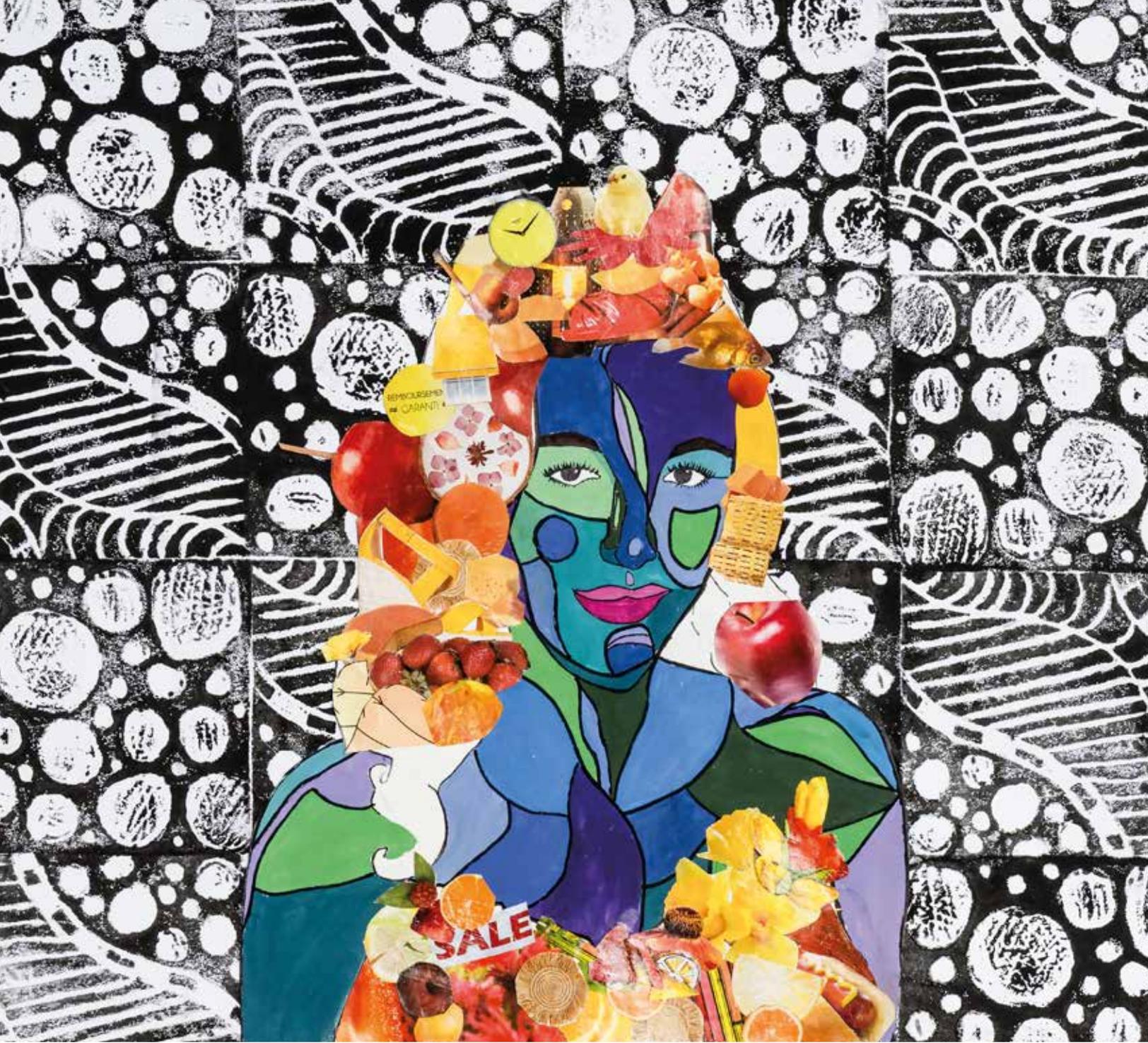




POLITIQUE CULTURELLE

OCTOBRE 2022





« L'art, c'est tout ce qui ne se compte pas, mais qui compte profondément. »

- Marie Laberge

« C'est ça la force réelle d'une œuvre d'art. Que ce soit une chanson, une peinture, une sculpture, une chorégraphie. On peut tous se permettre de l'interpréter selon qui on est, avec notre histoire à nous.

Il y a mille personnes, il y a mille histoires. »

- Marc Hervieux

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	4
Sainte-Adèle, au rythme des saisons culturelles	5
Énoncés de principes et engagements	6
Notre vision et nos axes d'intervention	8
Axe 1 - Accès, animation et participation	9
Axe 2 - Soutien au milieu culturel	10
Axe 3 - Communication, promotion et rayonnement	11
Axe 4 - Identité et patrimoine	12
Axe 5 - Collaboration, partenariats et mutualisation des ressources	13
Axe 6 - Valorisation du numérique	14
Mise en œuvre et suivi	15
Remerciements	15



AVANT- PROPOS

La culture joue un rôle actif dans le développement des villes, par sa propension à rassembler, à stimuler l'intérêt des citoyens et des visiteurs, et à développer les sentiments de fierté et d'appartenance. L'investissement culturel a permis à certaines villes d'émerger comme nouvelles destinations touristiques. Dans la plupart des villes où la vie culturelle est significative, les citoyens déclarent apprécier leur qualité et leur milieu de vie.

En s'engageant dans l'élaboration d'une politique culturelle en 2009, la Ville de Sainte-Adèle a reconnu l'importance de ce secteur d'activités pour le développement social, économique et touristique de la municipalité.

Ce présent document est la révision et l'adaptation de la politique culturelle de 2009. Il reflète l'évolution des habitudes culturelles des citoyens, touristes et villégiateurs; le développement des pratiques artistiques et des moyens de consommation de la culture; ainsi que l'importance de plus en plus grande de la préservation du patrimoine.

Par cette révision, la Ville de Sainte-Adèle, ses élus et son administration, poursuivent leur engagement à reconnaître la culture comme vecteur de développement de sa municipalité qui contribue à la qualité de vie de ses citoyens.



SAINTE-ADÈLE, AU RYTHME DES SAISONS CULTURELLES

Racontée par Claude-Henri Grignon et chantée par Félix Leclerc et Jean-Pierre Ferland, notre « *Sainte-Adèle PQ* » est depuis longtemps inscrite dans l’imaginaire québécois. Nous la retrouvons au cœur des Laurentides, embellie de paysages inspirants et portée par une communauté dynamique qui s’accroît et rajeunit, de saison en saison, au passage des villégiateurs et nombreux visiteurs.

Son histoire culturelle est peu banale et remonte aux alentours des années 50, avec l’inauguration du Cinéma Pine (1948), et l’ouverture du premier Centre d’arts au Québec (1950-1967). Ce dernier attirera plusieurs de nos plus grands artistes, comme Ludmilla Chiriaeff, Claude Jasmin, Micheline et Yves De Passillé-Sylvestre, Kittie Bruneau et plusieurs autres. Qui se souvient des fameuses Nuits laurentiennes, quand Robert Lapalme dessinait sur la rue? Elles ont attiré des milliers de personnes, comme le fera plus tard le populaire « Village de Séraphin », cette fois sur une longue période (1967-1997).

Les Adélois auront leur télévision communautaire dès 1967, grâce à Maurice Guesthier. Deux ans plus tard, Maurice Aveline fera naître le *Journal des Pays-d’en-Haut*. En 1981, Colette Chabot deviendra la première Canadienne à obtenir une licence de radiodiffusion. CIME FM restera à Sainte-Adèle jusqu’en 1997, date de son déménagement à Saint-Jérôme.

L’histoire culturelle de Sainte-Adèle ne serait pas complète si on ne mentionnait pas l’implantation de théâtres d’été, dont le Théâtre de Sainte-Adèle (1986-2019), de même que la présentation de concerts de musique classique au Pavillon des arts (1993-2007), une initiative du très connu Pierre Péladeau.

Aujourd’hui, Sainte-Adèle s’enorgueillit de compter sur quelques-unes de ces institutions culturelles, encore bien vivantes et dynamiques. Elles confèrent à la ville un statut culturel indéniable et une réputation enviable. S’ajoute à ces valeurs sûres le parc de la Famille, un magnifique amphithéâtre extérieur, qui s’apprête à accueillir, en 2023, la 20^e édition des Soirées Nostalgia; des spectacles musicaux d’envergure qui rassemblent jusqu’à 5000 personnes les samedis soirs d’été. Mentionnons également la Place des citoyens, le circuit des murales et la salle Augustin-Norbert-Morin (ANM), la seule salle de spectacles professionnels de la MRC des Pays-d’en-Haut.

L’identité culturelle adéloise repose également sur ses richesses naturelles ainsi que son patrimoine bâti et historique. Plusieurs lieux, sites et bâtiments d’intérêt parsèment le territoire et leur préservation est essentielle. Les paysages naturels, les rives et cours d’eau, les sommets des montagnes, le seul village de compagnie des Laurentides, certains éléments uniques du parc hôtelier; voilà autant de biens culturels qui contribuent à créer « l’image culturelle » de notre ville, unique et chaleureuse.



ÉNONCÉS DE PRINCIPES

En adoptant sa première politique culturelle en 2009, la Ville de Sainte-Adèle a reconnu l'importance des arts, de la culture et du patrimoine et a confirmé son intention d'en favoriser l'épanouissement. L'engagement des élus et de l'administration à l'égard de la culture s'appuie encore aujourd'hui sur les énoncés suivants :

- La culture rassemble et contribue au bien-être et à la qualité de vie des citoyens
- L'accès aux arts, à la médiation culturelle et aux artistes renforce le sentiment de fierté et d'appartenance
- La richesse du patrimoine adélois ainsi que la présence et le développement d'institutions culturelles reconnues contribuent à la renommée de Sainte-Adèle et à son unicité
- Le secteur « arts et culture » adélois est dynamique et représente un facteur de développement déterminant pour la ville





NOS ENGAGEMENTS

La mise en œuvre d'une politique culturelle s'appuie sur la ferme volonté des élus municipaux de poser des gestes concrets pour en assurer la réalisation. La Ville doit donc avoir une vision claire de l'évolution culturelle souhaitée, et doit également s'assurer de pouvoir poursuivre son action à long terme. Afin d'y parvenir, la Ville de Sainte-Adèle, ses élus et son administration, prennent les engagements suivants :

- Réaffirmer la culture comme un axe vecteur de développement municipal identitaire, social et économique
- Jouer un rôle dynamique, soutenu et structuré
- Optimiser et promouvoir l'unicité culturelle de la Ville
- Allouer les ressources humaines et financières nécessaires
- Placer le citoyen au cœur des priorités
- Reconnaître, soutenir et faire rayonner nos richesses culturelles
- Protéger et mettre en valeur les patrimoines paysager, industriel, architectural, humain et culturel
- Respecter les règles d'équité et de financement responsable dans une perspective de développement durable
- Développer de nouvelles collaborations ainsi que de nouveaux partenariats culturels
- Maintenir les collaborations et les partenariats culturels majeurs
- Devenir des ambassadeurs en participant aux activités et événements culturels municipaux et panquébécois
- Soutenir les artistes, incluant les artistes émergents ainsi que l'innovation artistique et l'art numérique
- Développer les outils numériques pour préserver l'histoire de Sainte-Adèle et pour favoriser le rayonnement de sa culture.

NOTRE VISION ET NOS AXES D'INTERVENTION

Grâce à la mise en œuvre de sa politique culturelle, la Ville de Sainte-Adèle entend rayonner au cœur de l'activité culturelle des Laurentides. Pour y arriver, elle privilégiera six axes d'intervention :

1. Accès, animation et participation
2. Soutien au milieu culturel
3. Communication, promotion et rayonnement
4. Identité et patrimoine
5. Collaboration, partenariats et mutualisation des ressources
6. Valorisation du numérique





AXE 1 ACCÈS, ANIMATION ET PARTICIPATION

Pour que la politique culturelle évolue et s'inscrive dans des actions réelles, elle doit premièrement s'appuyer sur l'adhésion et l'implication des citoyens. Pour que les citoyens participent à la vie culturelle, ils doivent avoir accès à des activités, œuvres artistiques, équipements et services qui répondent à leurs besoins, et ils doivent se sentir les bienvenus dans les infrastructures aménagées.

OBJECTIF

- Améliorer l'accès, la participation et l'implication citoyenne à l'égard des arts, de la culture et du patrimoine

ENJEUX

- Accès à des lieux et équipements culturels de qualité, incluant l'aménagement de lieux publics accueillants et adaptés
- Maintien d'une tarification abordable (prix résident, prix non-résident)
- Médiation culturelle (activités de rapprochement entre les types de public, les arts et la culture) favorisant un large accès et l'écoute active des besoins de tous les types de public
- Diversification et qualité de l'offre culturelle
- Reconnaissance de l'implication bénévole en matière de culture

EXEMPLES DE PISTES D'ACTION

Court terme

Développer une collaboration avec les services municipaux pour faire une place au secteur arts et culture dans plusieurs aspects de la vie citoyenne

Maintenir le poste de coordonnateur•trice en loisirs, majeure en culture

Maintenir la politique de gratuité pour la bibliothèque

Maintenir une politique de prix abordables pour les activités culturelles offertes par la Ville

Poursuivre la programmation culturelle au parc de la Famille, à la Place des citoyens, au parc Claude-Henri-Grignon, dans les lieux publics et en ligne (BaladoDécouverte)

Encourager le milieu scolaire à soumettre des projets en arts et culture

Moyen terme

Bonifier et diversifier l'offre d'ateliers culturels, notamment, en se démarquant des villes voisines

Construire une bibliothèque répondant aux besoins de la population actuelle et future, dotée d'une salle multifonctionnelle pouvant accueillir des expositions et des espaces de travail, et favorisant le développement du concept du 3^e lieu

Développer l'art public et déambulatoire dans les parcs de la ville

Souligner l'implication citoyenne en culture (prix, mention, remerciements, soirée, etc.)

Contribuer à la promotion des projets scolaires

Assurer une diversité dans l'offre d'ateliers culturels

Long terme

Augmenter le nombre d'activités d'animation à la bibliothèque

Augmenter le budget d'acquisition de documents à la bibliothèque et viser l'atteinte des normes de qualité

Développer des projets de médiation culturelle assurant un accès :

- Aux personnes à mobilité réduite
- Aux citoyens isolés ou moins sensibilisés
- Aux clientèles avec des besoins particuliers
- Aux jeunes

AXE 2

SOUTIEN AU MILIEU CULTUREL

Le développement culturel s'appuie sur les initiatives d'artistes, mécènes, amateurs d'art, regroupements culturels et institutions qui investissent temps et argent dans l'organisation d'événements. La Ville de Sainte-Adèle a notamment pu se démarquer dans son histoire par la présence d'artistes de renom tels Pauline Rochon, Mariette Rousseau et Claude Vermette, etc. Certaines institutions culturelles font également rayonner Sainte-Adèle, entre autres le Cinéma Pine et la salle Augustin-Norbert-Morin.

OBJECTIFS

- Connaître, reconnaître et utiliser les lieux et les richesses culturelles d'ici
- Soutenir le dynamisme culturel adélois
- Encourager l'innovation et la créativité

ENJEUX

- Reconnaissance de la différence entre artiste professionnel et amateur d'art
- Prise en compte des avis du milieu culturel adélois
- Maintien et optimisation du budget « culture » pour soutenir et développer la qualité de l'offre culturelle de la Ville, directement et indirectement
- Intégration des forces créatrices du milieu dans la recherche de concepts novateurs
- Reconnaissance de l'apport des créateurs et des promoteurs culturels

EXEMPLES DE PISTES D'ACTION

Court terme

Maintenir le Comité culturel permanent, représentatif du milieu

Accorder le meilleur soutien possible aux initiatives des promoteurs culturels reconnus

Reconnaître, défendre et appliquer la Loi sur les droits d'auteur

Reconnaître et utiliser les institutions et équipements existants

Collaborer avec les partenaires majeurs, via différentes ententes de financement ou de promotion

Encourager le travail des artistes émergents

Moyen terme

Mettre sur pied une politique d'achat d'œuvres d'art

Exposer et mettre en valeur les œuvres acquises, notamment, les originaux des Murales

Augmenter le Fonds culturel pour soutenir les artistes et organismes culturels de la ville

Souligner la contribution des artistes et promoteurs culturels (prix, mention, remerciements, soirée, etc.)

Faire appel aux artistes professionnels adélois pour animer des cours, des ateliers, des conférences ou des prestations artistiques

Long terme

Assurer la diffusion des auteurs d'ici à la bibliothèque

Créer un bottin web des artistes, organismes culturels et événements culturels adélois

Orienter les artistes et promoteurs vers les services d'aide offerts par les différents partenaires culturels

Favoriser la création d'occasions ou de lieux de rencontre des artistes

Faire appel à des artistes professionnels pour résoudre des problématiques d'aménagement urbain, entre autres en lien avec le Plan directeur des parcs et espaces verts



AXE 3 COMMUNICATION, PROMOTION ET RAYONNEMENT

Pour que les citoyens s'approprient une image culturelle forte et s'y identifient, ils doivent connaître et reconnaître les richesses culturelles qui les entourent, en plus d'être invités à participer à la vie culturelle. La Ville verra donc à ce que ses stratégies et outils de communication intègrent le volet des arts, de la culture et du patrimoine. En outre, les élus et les employés jouent également un rôle important en participant eux-mêmes à la vie culturelle adéloise, devenant du même coup des ambassadeurs. Plusieurs éléments entrant en ligne de compte lorsqu'il s'agit de développement culturel ou de protection du patrimoine, il est essentiel que les services municipaux travaillent de concert pour assurer l'harmonie du plan d'intervention.

OBJECTIFS

- Inscrire l'offre culturelle dans la stratégie de communication visant à promouvoir la Ville, ses attraits et ses services
- Faire en sorte que les arts, la culture et le patrimoine soient davantage visibles dans la ville

ENJEUX

- Amélioration des modes de communication à l'interne et à l'externe
- Mise en valeur de l'offre culturelle adéloise
- Consolidation de l'image culturelle et du rayonnement de Sainte-Adèle
- Positionnement de Sainte-Adèle comme pôle culturel

EXEMPLES DE PISTES D'ACTION

Court terme

Revoir l'ensemble des stratégies de communication de Sainte-Adèle avec la directrice des communications

Inscrire les arts et la culture parmi les axes de promotion de la ville

Coordonner les actions de promotion de la ville, de ses collaborateurs et de ses ambassadeurs

Développer des outils de promotion numériques en plus de ceux fréquemment utilisés (le web, les réseaux sociaux, etc.)

Participer aux événements à caractère culturel (Journées de la Culture, Journée mondiale du livre, etc.)

Moyen terme

Établir et assurer la mise à jour régulière d'un inventaire des lieux, manifestations et événements culturels

Concevoir et publier un calendrier des événements culturels (section réservée dans l'Actualité adéloise, l'infolettre et sur le site Internet de la ville)

Réaliser une carte des lieux d'intérêt

Intensifier les stratégies de communication destinées aux écoles et aux jeunes

Long terme

Négocier des ententes avec les médias régionaux/provinciaux en vue d'obtenir une couverture des événements culturels

Refonte du site Internet de la ville pour y permettre l'hébergement d'une section art et culture dynamique et facilement accessible

Implanter des mesures incitant les élus et les employés municipaux à fréquenter les lieux et événements culturels



AXE 4

IDENTITÉ ET PATRIMOINE

Le sentiment d'appartenance est souvent lié à la qualité de vie et au bien-être engendré par un environnement aménagé, agréable et stimulant. Dans l'élaboration d'une stratégie globale, plusieurs éléments entrent en ligne de compte : la qualité de l'aménagement urbain, la mise en valeur des paysages, des sites et des biens culturels ou religieux, l'animation de circuits historiques, culturels ou patrimoniaux, les rapports entre les architectures anciennes et nouvelles, ainsi que la préservation des archives. La Ville de Sainte-Adèle a donc, entre autres responsabilités, celle de protéger, de mettre en valeur et de développer le patrimoine collectif qui doit être transmis de génération en génération.

OBJECTIF

- Assurer la protection, la mise en valeur et le développement du patrimoine adélois

ENJEUX

- Maintien et amélioration des lieux d'intérêt existants (parc, maisons, nature et paysages)
- Conservation du patrimoine bâti et intégration architecturale
- Valorisation des lieux et personnages historiques
- Respect du caractère champêtre de certains quartiers
- Protection des paysages, des sommets, des cours d'eau et des berges
- Suivi des études de caractérisation du patrimoine bâti
- Protection et mise en valeur du secteur Mont-Rolland et de l'usine de papier Rolland
- Amélioration des aménagements urbains

EXEMPLES DE PISTES D'ACTION

Court terme

Instaurer et entretenir des liens entre la culture et l'urbanisme ainsi qu'avec les autres départements de la ville

Poursuivre le développement des projets de mise en valeur du secteur patrimonial de Mont-Rolland

Procéder à des citations pour les bâtiments d'intérêt historique ou patrimonial (mentionnés dans les études commandées par la ville et la MRC) et en faire la promotion

Moyen terme

Développer, animer et promouvoir le circuit des murales

Créer une politique de conservation du patrimoine bâti

Identifier des sites naturels et les protéger/exploiter de façon à les préserver

Collaborer avec la Société de protection foncière de Sainte-Adèle pour valoriser les sites naturels

Identifier les bâtiments, lieux, personnages et sites historiques présentant un intérêt et agir pour les protéger

Long terme

Conseiller les propriétaires de bâtiments patrimoniaux

Créer des sentiers et des observatoires pour les sites naturels

Rassembler les archives de la Ville dans un lieu adéquat et sécuritaire

Réaliser des panneaux d'interprétation sur l'histoire et le patrimoine adélois

Favoriser le développement d'activités de culture scientifique destinées à mettre en valeur la nature adéloise, notamment, auprès des jeunes (sentiers d'interprétation, ateliers interactifs avec des partenaires régionaux et provinciaux)



AXE 5

COLLABORATION, PARTENARIATS ET MUTUALISATION DES RESSOURCES

Pour réaliser ses objectifs de développement, la Ville de Sainte-Adèle voudra s'associer à des partenaires qui lui permettront de partager certaines responsabilités, de faire des économies d'échelle et, par conséquent, de maximiser ses interventions. Plusieurs organismes ou regroupements régionaux interviennent sur le territoire adélois; tels la MRC des Pays-d'en-Haut, Culture Laurentides, l'Association des auteurs des Laurentides, et d'autres encore. La Ville a tout intérêt à connaître ces organismes et à bénéficier de leurs services et de leur appui. En outre, la Ville s'engage à maintenir et prioriser l'*Entente de développement culturel* (EDC) avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), qui lui donne accès à une aide financière paritaire.

OBJECTIFS

- Maximiser l'impact des interventions culturelles municipales
- Créer des partenariats à des fins d'investissements culturels
- Partager certaines responsabilités

ENJEUX

- Maintien d'un dialogue ouvert avec les citoyens, les artistes et les partenaires culturels
- Présence de Sainte-Adèle auprès des instances locales, régionales et nationales
- Mise en commun des richesses et des initiatives
- Réalisation de projets culturels majeurs
- Renouvellement et maintien de l'Entente de développement culturel



EXEMPLES DE PISTES D'ACTION

Court terme

Déposer la révision de la politique culturelle au MCC

Négocier des ententes culturelles avec le MCC

Développer des ententes avec les municipalités voisines concernant l'offre d'ateliers culturels communs ou complémentaires

Créer des alliances pour développer la mutualisation des données et bonifier la création d'activités culturelles numériques

Moyen terme

Renouvellement de l'entente de développement culturel avec le MCC

Être membre des institutions culturelles régionales et nationales (Culture Laurentides, Les Arts et la Ville, etc.)

Développer la mutualisation des données et des ressources avec les partenaires

Long terme

Voir à bonifier l'offre culturelle en s'associant aux institutions reconnues comme le Cinéma Pine, la salle ANM, etc.

Favoriser des collaborations pour la réalisation de projets culturels destinés à la jeunesse adéloise



AXE 6

VALORISATION DU NUMÉRIQUE

De nos jours, on ne peut nier le développement de la technologie numérique sur plusieurs aspects de la vie quotidienne. Elle fait partie des communications, des relations, du travail, mais également de la culture, autant dans sa création, dans sa consommation que dans ses moyens de diffusion. Le développement technologique met de l'avant l'importance de la consommation culturelle par le numérique ainsi que le développement des technologies de diffusion. Le numérique est un outil incontournable pour toute organisation; la Ville doit donc suivre ce courant pour permettre à ses citoyens de participer à la vie culturelle et s'approprier leur histoire et leur patrimoine.

OBJECTIFS

- Développer les outils de communication et de diffusion numériques
- Favoriser la préservation du patrimoine par le numérique
- Soutenir les arts numériques des artistes adélois
- Bonifier l'expérience culturelle par les outils numériques
- S'arrimer au plan culturel numérique du gouvernement du Québec

ENJEUX

- Développer une littératie et une connaissance des outils numériques en culture
- Développer des partenariats avec des spécialistes en numérique et en culture
- Avec les moyens numériques utilisés, rejoindre les Adélois en premier lieu, tout en se démarquant de l'offre numérique globale
- Soutenir l'intégrité culturelle des artistes et des produits culturels offerts par la Ville à travers les outils et plateformes numériques

EXEMPLES DE PISTES D'ACTION

Court terme

- Favoriser la connaissance des outils de la diffusion web (*BaladoDécouverte*, IScan 3D, coûts, canaux, spécialistes, ventes, etc.)
- Soutenir les projets d'adaptation numérique
- Sensibiliser la population à l'utilisation du numérique à l'aide de tutoriels
- Donner des formations en littératie numérique
- Travailler avec l'agente de développement numérique de Culture Laurentides pour son expérience et son soutien dans le développement de projets numériques
- Appuyer les actions déployées sur le plan numérique du Québec

Moyen terme

- Développer une page web active, c'est-à-dire une plateforme conviviale pour le partage des événements culturels et de la banque d'artistes
- Soutenir les projets structurants
- Effectuer des partenariats avec Culture Laurentides pour donner de la formation aux artistes sur les outils numériques en lien avec l'EDC du ministère de la Culture
- Développer un laboratoire de création numérique (FabLab) à la bibliothèque
- Créer une page web dédiée à l'histoire et au patrimoine de Sainte-Adèle

Long terme

- Intégrer le numérique dans la bonification des expériences culturelles (bibliothèque, patrimoine, conférences, concerts, etc.)
- Consolider l'utilisation de plateformes conviviales dans les habitudes de consommation des produits culturels et patrimoniaux des citoyens de la ville





MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

En mettant à jour sa politique culturelle, la Ville de Sainte-Adèle réitère son projet de société auprès de ses citoyens, mais aussi de ses artistes, de ses organismes culturels et de ses villégiateurs. Afin d'en assurer la réalisation, la Ville s'engage à maintenir son Comité culturel dont la tâche principale consistera à rédiger le plan d'action triennal, à assurer la mise à jour et à faire le suivi du plan d'action, élaboré à partir des suggestions contenues dans le présent document.

Avec cette politique et le plan d'action triennal, la Ville de Sainte-Adèle s'engage à faire de la culture un axe de développement stratégique pour les années à venir. Pour y parvenir, elle maintiendra un dialogue ouvert avec ses citoyens, ses artistes et ses partenaires, s'assurant ainsi de l'adhésion et de la collaboration de tous.

REMERCIEMENTS

La Ville de Sainte-Adèle tient à remercier tous les élus, citoyens, organismes et institutions ayant collaboré à la mise à jour de ce précieux document. L'enthousiasme de chacun de nos contributeurs a permis d'alimenter et de bonifier la vision et les orientations de notre politique culturelle.

La Ville souhaite également souligner que certaines œuvres figurant dans ce rapport ont été réalisées par des élèves en arts plastique de l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin, dans le cadre d'un concours de créations artistiques qui a eu lieu en 2022, et dont les œuvres gagnantes ont été publiées dans le calendrier municipal 2023.

Couverture, haut - Thomas Wurzinger, *Renaissance*

p.2 - Malika Bard-Savard, *Femme fruits*

p.3 - Maya Stygar, *La prune de la prunelle du renard féérique*

p.15 - Clara Gandroz, *Émergence*



POLITIQUE CULTURELLE

OCTOBRE 2022